

# LES GARANTIES MOTO, SCOOTER 125 ET PLUS ET QUAD

GARANTIES INCLUSES		FORMULE 1	FORMULE 2	FORMULE 3	FORMULE 4
Responsabilité civile		✓	✓	✓	✓
Défense pénale et recours suite à un accident		✓	✓	✓	✓
Incendie – explosion – tempête		–	✓	–	✓
Vol		–	✓	–	✓
Bris de glace		–	✓	–	✓
Catastrophe naturelles et technologiques		–	✓	✓	✓
Attentats et actes de terrorisme		–	✓	✓	✓
Dommages tous accidents		–	–	✓	✓
Protection juridique (cylindrée >600cm3)		✓	✓	✓	✓
<b>Garantie casques et gants</b>	▼	✓	✓	✓	✓
Indemnisation en cas de casque ou gants endommagés suite à un accident de circulation pour le conducteur et son passager					
<b>Indemnisation en valeur à neuf</b>	▼	–	✓	✓	✓
Remboursement sur la base du prix d'achat si votre véhicule a moins de 12 mois au moment du sinistre .					